

COMITE DE VILLAGE DE LANTON

Le 21 novembre 2023 (18h salle des Cérémonies)

Membres du comité :

PEUCH Annie France, Référente, Adjointe auprès de Mme le Maire.

BOUHET Lionel -abs -excusé
CHAUME José -abs
GOULEY Marie Elisabeth
HELLEY Claudine
JEUNHOMME Yvon
LANNES Brigitte- Secrétaire

METIVIER Brigitte
MUNCH Janine - Présidente
PERRAUD Philippe- Abs
POZY Pablo
ROUDEYRON Annie -Abs Excusée
RUBIO Philippe Abs-Excusé
SALLES DE SAINT PAUL Philippe
Abs Excusé

Première partie

- Accueil
- Les nouvelles d'Annie France
- Le jardin partagé : Claudine Helley
- Le square du village : J.Münch
- Les transports scolaires : Brigitte Lannes
- Les projets immobiliers. J.Münch

Deuxième partie : Interrogations et réflexions des habitants du village recueillies par les membres du comité.

Thèmes suivants :

Culture, Environnement, mobilités/ circulation et sécurité, urbanisme.

Annie France nous parle culture et nous fait part d'informations collectées auprès de Mr Glaentzlin, Mr Durou, et Mr Lacombe, dans leur champ d'expertise respectif.

Nous avons le plaisir de recevoir Mr Manet, Directeur de Cabinet de Madame Larrue, Maire de Lanton, intéressé par notre réunion.

Mme Münch remercie les présents et informe l'assistance de demandes de démission du comité, de 3 de nos collègues : Mme Roudeyron, Mr Rubio, Mr Bouhet.

Nous avons le plaisir d'accueillir une invitée, Mme Baurienne, présentée par Annie France, qui suivra ce comité avec nous.

Mr Manet, prend la parole pour se présenter, nous remercier et souligner l'importance des comités de villages dans une commune.

Première Partie

1. Les petites nouvelles d'Annie France

- **La cabane des Arts** : le bilan de cette année est totalement satisfaisant, il y a eu beaucoup de passages depuis les 5 mois d'ouverture ; Le 30 novembre, une commission se réunit pour désigner les artistes qui, parmi les 140 candidatures pourront présenter leurs œuvres dans une programmation couvrant les 47 semaines de 2024. En plus, auront lieu des ateliers, des conférences thématiques déjà identifiées comme par exemple : « la place et vie de l'artiste dans notre société », les peintres du figuratif, mosaïque de l'Antiquité à la mosaïque contemporaine » ...
- **Le « Printemps des Poètes »** ; des actions partenariales seront engagées avec les comités de villages ; l'idée est l'effeuillage de poèmes accrochés dans les arbres, des parcours et balades culturels dans nos villages.
- **Le festival Cadence**, événement artistique majeur, consacré à la danse, sera renouvelé à Lanton , en 2024, en partenariat avec la ville d'Arcachon.
- **Un Concert sera organisé le 15 décembre 2023** à 19h, à l'église de Lanton, avec Marie Clerquin et un chanteur de L'Opéra de Paris, accompagnés de deux musiciens.
- **Le Plan Educatif du Territoire, PEDT**, a été finalisé sous l'égide de L'Education Nationale, de la CAF, de la Préfecture... pour fédérer l'ensemble des ressources éducatives locales, scolaires, périscolaires, extrascolaires, et favoriser l'épanouissement de l'enfant. Un contrat de 3ans sera co-signé pour garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités éducatives hors du temps scolaire.
- **Une nouvelle Restitution des Archives est programmée le 7 juin 2024**, sur le thème « Les ECOLES » accompagnée par le théâtre du Lys. Des archives de particuliers sont donc recherchées pour cette journée.
- Concomitamment à l'édition 2023 des Archives, **Les Assises des Associations** ont été organisées pour un temps d'échanges afin de mutualiser les ressources, identifier vers des projets consistants et effectuer un suivi des actions ; des ateliers ont rassemblé techniciens et élus.

2. Le jardin partagé ou café jardin. Claudine Helley

Après quelques mois de réflexion, planification, organisation, le jardin partagé a été physiquement créé au printemps 2023, avec la pose de la clôture, de l'abri de jardin, du récupérateur d'eau ; le jardin a pris forme peu à peu avec les différents espaces de cultures, et un carré pour enfants. Pommes de terre, tomates, haricots verts, potirons, courges, salades, ont été plantés par une joyeuse équipe de bénévoles. Des fleurs sont venues égayer le terrain : althéas, cobées, Suzanne aux yeux noirs, capucines, ipomées etc... Tout au long de l'été, les jardiniers bénévoles ont assuré l'arrosage.

A l'entrée de l'automne, semis et plantation d'automne ont eu lieu : mâche, poireaux, salades d'hiver... Installation d'une table de pique-nique, recherche d'un puisatier et d'une nappe

d'eau, afin de creuser et installer un puits, ajout d'une pompe manuelle...puis, plus tard, plantation d'arbres fruitiers, poiriers, pommiers, pruniers, figuiers.

Vingt quatre bénévoles se répartissent les différentes activités : maraîchage bien sûr, animations, communication. Programme des prochains mois : Propositions d'animations, bricolage et création de carrés potagers sur pieds pour personnes en difficultés, création d'une pergola, entretien courant du jardin.

Les personnes intéressées seront les bienvenues pour poursuivre l'aventure.

4. Le square du village. (Rue Raynaud). J.Münch

L'ensemble de ce terrain vague, en plein cœur de bourg, posait depuis longtemps question à certains membres du comité qui avaient formulé l'idée de l'aménager et d'en faire un espace paysager. Le projet d'installer les services techniques a été étudié, puis abandonné, compte tenu de la présence de canalisations non déplaçables et de réseaux divers, gaz, eaux usées... Finalement un projet d'aménagement est né : l'installation d'un jardin partagé ou café jardin, puis réalisation d'un parking pour agrandir celui des services techniques et d'un square arboré. Nous nous partageons donc l'ensemble de cette zone verte.

Nous commençons à regrouper des informations, dimensions possibles, emplacements des réseaux, réflexions du CAUE, propositions de plans papier diversifiés, d'aménagements, de matériels. Un groupe, issu du comité de village, se forme, le Groupe square, pour animer le dossier, le suivre, permettre la transformation de ce terrain en petit square, pour le plaisir de tous. En ce mois de novembre, des aménagements se précisent : deux tables de pique-nique sont installées, des arceaux à vélos vont être posés dans les prochains jours, et dès ce début décembre, 7 arbres seront plantés en cette première année, leur emplacement est prévu et balisé ! En 2024, cheminements, jeux d'enfants, bancs divers, ilots fleuris, arbustes, seront installés ; en 2025 des suppléments de végétations seront plantés, les aménagements complétés.

Le square sera, en continuité du jardin partagé, un lieu de promenade, de repos, de jeux d'enfants, un petit endroit verdoyant pour le plaisir des habitants des alentours.



5. Les Transports scolaires. Brigitte Lannes.

Afin de répondre à certaines doléances, deux réunions relatives aux circuits scolaires ont été organisées dès cette fin octobre par la Coban. Les comités de villages, et quelques habitants en deuxième réunion, étaient invités.

La problématique majeure est la sécurité des enfants, le confort et les équipements, la réduction du temps et la rationalisation des transports.

Malgré la suppression de quelques arrêts en 2022, et d'une diminution de temps de trajet, les familles blagonnaises ne sont pas satisfaites et souhaitent gagner encore quelques minutes pour arriver à 52mn aller /retour/ jour.

Certaines difficultés ou obligations prennent du temps : le temps de montée dans le bus, l'attache des ceintures...le retard des parents. Certains inscrivent leurs enfants en début d'année qui ne prennent plus le bus ensuite, l'arrêt doit être respecté.

Au vu des statistiques de montées en ce début d'année scolaire, il est proposé de supprimer 2 arrêts peu fréquentés sur Cassy et Lanton, route de Lénan et route de Bordeaux dès la fin de l'année 2023.

La garderie de Blagon tenue par l'accompagnatrice pourrait être un terminus et lieu pour déposer les enfants non récupérés par les parents. Problème si un enfant de Lanton est seul à l'arrêt, ou retard des parents, il faudra le ramener à Lanton par le bus.

Une proposition en seconde séance a été faite : responsabiliser les parents en leur demandant une contribution transport avant la rentrée, inscription et paiement en même temps, donc engagement de tous, afin d'avoir un visuel du nombre d'enfants aux différents arrêts sur la ligne, pour un ajustement annuel.

Une souplesse est nécessaire, et l'organisation à ajuster chaque année.

**REVISION DU TRAJET
PISTES DE TRAVAIL**

CIRCUIT LANTON					ANALYSE SUR 16 JOURS septembre / Logiciel COBAN				
N°	Arrêts	horaires matin circuit initial	horaires matin circuit modifié	temps du circuit (minutes)		INSCRIT 2023-2024	Total théorique (nombre de montée et descente)	Total réel (nombre de montée et descente)	% fréquentation
1	Garderie Blagon	8h22	8h27	12	12	21	672	466	69,40%
2	Les bruyères	8h34	8h39	2	2	3	96	50	52,10%
3	Route de bordeaux	8h36	8h41	2	5	0	0	0	0
4	le rousingue	8h40		4		2	64	13	20,30%
5	les petits oiseaux	8h43	8h46	3	5	6	196	58	30%
6	Lénan	8h45		2		2	64	4	6,25%
7	aire du bois	8h48		3		3	96	8	8,33%
15	école élémentaire	8h51	8h51	3	4				
16	école maternelle	8h55	8h55	4					
				35	28				

Arrêts à conserver

Arrêts à supprimer par étape ou pas

6. Les projets immobiliers du village - J.Münch

Ce chapitre est un simple rappel des projets immobiliers inscrits pour notre village, avec l'énoncé des diverses problématiques et réglementations.

Nous savons que les 17 communes du Bassin attirent de plus en plus d'habitants ; cette démographie nécessite la construction de logements supplémentaires ; les prix de l'immobilier flambent, les locations sont introuvables.

Diverses Lois régissent nos communes : Le Schéma de Cohérence Territoriale-SCOT- prévoit 30 000 logements supplémentaires sur le Bassin d'ici 2040.

La Loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) de 2000 oblige en son article 55, les communes de plus de 3500 habitants, à disposer d'un certain nombre de logements sociaux...

La Loi ALUR (Accès au Logement et urbanisme rénové) en 2014, a pour but de favoriser l'accès au logement...

En 2021 la loi Climat et Résilience interdit les passoires thermiques, ajoutons la loi littorale, qui limite les lieux de constructions ...et d'autres pour la préservation des espaces naturels,

La Loi ZAN (zéro artificialisation nette des sols) en 2023 fixe la réduction de consommation des espaces naturels, forestiers, agricoles...

Sur notre territoire, nous devons donc **densifier le centre des villes et en combler ce qu'on appelle les dents creuses** donc les espaces libres de toute obligation et ouvrir les communes dont Lanton, à 20% de logements sociaux, on dit aussi conventionnés ou subventionnés. (6% actuellement pour Lanton).

Pour notre village les projets sont donc les suivants :

- Lotissement privé du Roumingue: Le terrain aux chevaux est privé, vendu à un promoteur ; sont prévus 76 logements dont 35% de logements sociaux en R1 ou R2. Plus un discount, un pôle santé.
- La RPA doit être reconstruite, en réponse à un appel à projet du Département. Elle le sera à côté de la mairie ; 53 habitations et 11 maisons familiales.
- Sur l'ex RPA, le terrain rasé permettra la construction de 32 logements subventionnés par Gironde Habitat sur une partie du terrain. Resteront 7000M2 pour la commune et des choix futurs.
- Le Centre technique sera rasé et reconstruit dès mars 2024
- La gare sera réhabilitée, pour abriter une partie administrative et sociale.
- Le lieu- dit Pichot avec la construction plus lointaine d'un Eco -village, Route du pont des Chèvres ; un terrain de 7,5 ha communaux et 5,5 ha privés. 50% seront dédiés aux logements libres, 50% aux logements subventionnés.

Une enquête publique a eu lieu cet été, sur Lanton, une information a été transmise.

Une autre enquête pour le Bassin a été proposée : BA2050, « quel avenir pour le territoire Bassin d'Arcachon ? ».

****Ce sujet est repris en 2^{ème} partie en chapitre urbanisme avec les questions des habitants, leurs sentiments, leurs inquiétudes. Lors de la présentation, nous avons navigué d'une partie à l'autre, ce sujet étant assez passionné.*

Les membres du comité manifestent aussi quelques inquiétudes sur les conséquences possibles de ces nombreux projets pour l'ensemble du village : les infrastructures actuelles du village seront-elles actualisées, trottoirs, routes, écoles, commerces, la hauteur des bâtiments R+2 est contestée. Lanton est le seul village sur les 4 de la ville, mobilisé pour l'ensemble des actions sociales de la commune ; un partage équitable entre chacun est sollicité. De plus, des logements sont souhaités mais pour loger les lantonnais en priorité ...

Ces réactions se conjuguent avec les inquiétudes des habitants.

Deuxième partie :

REFLEXIONS ET QUESTIONS DES HABITANTS RENCONTRES.

Q : CULTURE.

-Satisfaction d'un certain nombre de personnes concernant le programme festif annuel de la ville et de son organisation. Malheureusement, d'autres jugent qu'il est fort insuffisant et le comparent à celui des autres villes du Bassin !

-DESTOCK ART est souhaité annuellement ; certains jugent qu'il serait nécessaire d'élever le niveau artistique des œuvres, actuellement trop ouvert !

- Il est demandé au service communication de diffuser les programmes festifs en amont et non le jour même voire le lendemain des animations, ce qui est le cas depuis ce printemps !

- Diffusion des événements à faire concomitamment sur différents supports, lisibles par tous...et en plus, les regrouper en totalité, quelle que soit leur provenance, sur un document papier à diffuser, mensuellement ou trimestriellement.

-Certaines rues du village ne reçoivent jamais les magazines lantonnais (Chemin du Braou, rue transversale...)

R - Annie France Peuch :

Destock'Art est arrêté pour le moment car il est de plus en plus difficile de trouver des artisans d'art et des artistes ; beaucoup ont déposé le bilan à la suite de l'ensemble des difficultés, Covid et contexte économique ; les charges sont importantes ; les salons n'ont pas résisté ; le dernier Destock était trop diversifié et n'a pas répondu aux attentes. Il n'y a pas de demandes en ce moment.

Un salon de la création est en projet pour l'année prochaine.

Un agenda culturel est à remettre en place, et à réfléchir, où le diffuser, comment ... le magazine trimestriel peut être une première solution. Une réflexion est à mener sur le principe de communication des événements, de place des affichages également, en général.

Les magazines de la ville de Lanton sont distribués par une société privée, donc il est difficile de vérifier sinon de signaler les difficultés.

Q : ENVIRONNEMENT

-Nous rencontrons tous des avis fort différents, voire opposés.

« On ne reconnaît plus Lanton », « on est envahi », « trop d'habitants dans la ville » et « nécessité de sauvegarder les arbres, les espaces verts, les espaces sauvages, garder un esprit villageois campagnard ».

- en même temps, les gens souhaitent le confort, la modernité et l'ensemble des infrastructures associées !

- Souhait de jardins communautaires !

- Lieux de tourisme très sales, déchets trop souvent abandonnés, excréments de chiens non ramassés. Question : faut-il ajouter encore des poubelles ou proposer, sur panneaux, de « ramener ses déchets » ? faire de la pédagogie collective ? « LANTON VILLE PROPRE »

- Beaucoup de félicitations pour le nouveau sentier en platelage ...attente de l'aménagement du chemin paysager prévu, de l'entrée du Domaine au parking. Signalisation de ce circuit à finaliser rapidement car de nombreuses personnes se sont perdues dans cet espace !!! Modifier la carte ; Voir Le Département.

-Rappeler à tous, et constituer le « livre vert » de la commune, à faire, les différentes obligations lorsqu'on a un jardin, élagage des arbres, coupe des haies et sa saisonnalité, arbres et voisinage, respect des oiseaux et animaux, utilisation des pesticides et...plus encore.

- Toujours d'actualité, le problème de l'acquisition des zones trottoirs verts en agrandissement de jardins personnels.

-Les vélos sont interdits au Domaine de Certes mais sont autorisés pour les chasseurs et cette autorisation particulière révolue une grande partie de la population.

R Mr Glaentzlin :

Une Charte paysagère est en en cours d'élaboration pour toute la ville ; L'ensemble des zones dites « sensibles et tampons (urbanisées) » du point de vue environnemental et patrimonial sont totalement respectées sur la commune.

Il n'y aura pas de jardins communautaires, le jardin partagé est à faire vivre et perdurer.

Concernant les saletés de la ville, elles sont dues aux incivilités le plus souvent ; des poubelles seront remises à neuf et augmentées, des panneaux de sensibilisation installés, un bac à marées pour les déchets du Bassin mis en place au Braou.

Le sentier d'orientation paysagère, à l'entrée du Domaine n'est pas abandonné et sera aménagé fin 2024/2025.

L'éclairage de la piste cyclable sera étudié par la Coban pour les zones les plus sombres.

Q : MOBILITES/ SECURITE /CIRCULATION

- « Un réseau plus important de voies cyclables, de couloirs réservés, est demandé.
- Les cyclistes déplorent l'interdiction des vélos au Domaine de Certes pour se promener, découvrir, admirer le site... mais les chasseurs sont autorisés eux, pour aller tuer les animaux ! D'où le mécontentement général des cyclistes randonneurs et des amis des animaux. ! La marche à pied est bonne pour tous !
- Nécessité de développer les transports en commun, diversifier les horaires.
- trop de ralentisseurs à certains endroits et son contraire, pas assez de ralentisseurs dans d'autres !
- Contrôles policiers plus importants et le soir : incivilités, chiens en laisse, jeunes sur motos, groupements des jeunes en certains lieux la nuit tombée, vérification de l'éclairage...
- Développer les voies ou couloirs réservés
- Pas assez de ralentisseurs et trop de ralentisseurs ! c'est selon ! mais les véhicules roulent encore trop vite disent certains.
- Encore trop de véhicules sur les trottoirs dans le village qui posent problèmes aux piétons.
- Marquage de rues à renouveler route de la plage, ou faire, allée de Marsalat pour les vélos.
- Route de Lénan, remettre en place ce ralentisseur enlevé, et non remplacé, les voitures évitent celui qui est présent, risque accidentogène.
- Et encore : trop de circulation sur la route de Blagon, et trop de temps d'attente (2 à 3 mn) aux différents stops (ex-rue des fauvettes).
- Rond-point des pompiers : est-il possible de mettre une butée supplémentaire entre la butée existante et le passage piétons pour éviter le passage des voitures actuel.
- Problème récurrent du bruit nocturne du Roumingue l'été. »

R : Mr Durou

** Les transports en commun ont fait l'objet d'un travail avec la Coban dans le cadre du réseau urbain du nord Bassin ; Mr Cabanès en a parlé lors du comité de village du 15 juin. Voir le CR sur le site de la mairie. (JM)*

- Les voies réservées ne sont pas possibles sur toute la ville, pour raison financières, certaines sont à privilégier selon la situation. La circulation et la vitesse des véhicules ont été vérifiées, et il n'y aura pas d'autres ralentisseurs dans la ville.

- Les contrôles policiers sont effectués par la police et la gendarmerie ; pour des excès rencontrés, il est nécessaire d'appeler le 17 !

- Les marquages de rues seront à revoir, renouveler. Les véhicules sur les trottoirs concernent encore des incivilités.

- Des travaux importants impacteront la rue de Lénan, le problème du ralentisseur sera vu ensuite.

- La circulation de la route de Blagon a été largement diagnostiquée et des statistiques ont été faites, présentées en comité de village le 15 juin et diffusées dans son compte rendu.

- Le bruit émanant de Cap Fun a été contrôlé ; il été officiellement demandé aux responsables du camping que le son soit baissé à partir de 22h et que des autocontrôles décibels soient effectués ; si les nuisances persistent tardivement il faut appeler le 17.

Q : URBANISME

- De nombreux personnes souhaitent davantage de logements car il n'y a plus de possibilité de louer un logement à l'année, les saisonniers ne trouvent rien en été...

La majorité des habitants refusent de voir le village de Lanton envahi par les logements conventionnés tous regroupés sur leur village et demandent une équitable répartition sur les 4 bourgs.

- Les habitants proches des sites de la réalisation de la future Résidence Autonomie et du projet d'aménagement du secteur « Roumingue Sud sont inquiets des projets

-La plupart comprennent la nécessité de logements, ne sont pas opposés à des logements sociaux, mais de façon raisonnée en nombre et en hauteur.

-Certaines personnes sont opposées au projet du lieu-dit « Pichot » craignant une accumulation préjudiciable de logements sociaux.

R : Mr Lacombe.

Notre ville a une politique d'habitat conventionné en projection jusqu'à 2030 ; L'objectif est la mixité sociale.

En 2027, en place de la RPA actuelle, Gironde Habitat réalisera 32 logements en R+1 ; la commune conservera 7000m2 de cette parcelle pour construire des logements en accès libre et conventionnés.

Sur le terrain du Roumingue sud, sur 76 logements construits, 35% seront des logements conventionnés.

A Pichot, un éco village sera aménagé comportant 50% de logements libres et 50% de logements conventionnés.

La loi SRU impose à la commune 25% de logements conventionnés à l'horizon 2030.

La réunion du comité de village, riche et variée, se termine vers 20h15.

Pour le comité de village de Lanton,

Le 1^{er} décembre 2023.

J.Münch



Coucher de soleil /plage Suzette. Novembre 2023

Village de Lanton.